

L'accueil de la petite enfance en danger !

Le 8 avril , tous rassemblés pour exiger un service public de la petite enfance de qualité et pour des conditions de travail décentes.

SUD et le collectif «Pas de bébé à la consigne» appellent l'ensemble des agents des crèches et professionnels de la petite enfance à se mobiliser le 8 avril 2010. La Fédération SUD Collectivités Territoriales a déposé un préavis de grève nationale.

La responsabilité du gouvernement est grande : dans la droite ligne du démantèlement des services publics et la suppression des postes de fonctionnaires, il veut aussi casser le service public de la Petite Enfance.

Le gouvernement prépare la publication d'un décret sur les modes d'accueil collectif qui autorisera un établissement de 60 places à accueillir certains jours jusqu'à 72 enfants. La proportion des professionnels les plus qualifiés auprès des enfants sera abaissée

de 50 à 40 %. Les nouveaux «jardins d'éveil» pourront accueillir des enfants de 2 à 3 ans avec un adulte s'occupant de 12 enfants voire plus, alors que ce taux est d'un adulte pour 8 enfants du même âge en crèche.

Dans le même temps d'autres mesures de régression sont programmés :

- ◆ la réduction de 60 à 30 heures du temps de formation initiale des assistantes maternelles agréées qui accueillent les enfants à leur domicile,
- ◆ la suppression de milliers de postes d'enseignants,
- ◆ la fermeture de classes des tous petits en école maternelle, ce qui pourrait augurer d'une attaque plus globale contre l'école maternelle malgré les propos du ministre de l'Éducation nationale !

Nous serons toutes et tous en grève le 8 avril 2010 pour exiger dans l'unité avec le collectif «pas de bébé à la consigne» :

- ◆ le retrait du projet de décret sur l'accueil collectif des jeunes enfants,
- ◆ le respect d'un taux d'encadrement d'au moins un adulte pour 5 enfants qui ne marchent pas puis d'un pour 8 enfants qui marchent en établissement d'accueil,
- ◆ le maintien et l'amélioration des taux actuels de professionnels qualifiés, par l'accroissement des places dans les écoles de formation (auxiliaires de puériculture, puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants...) et par l'accroissement des postes d'enseignants et d'ATSEM formés à l'éducation et à l'accompagnement des tous jeunes enfants,
- ◆ l'arrêt des politiques publiques en défaveur des modes d'accueil collectifs et la promotion d'un plan de formation et de recrutement de professionnels qualifiés de la petite enfance,
- ◆ l'arrêt des suppressions de postes dans l'Éducation Nationale. L'école maternelle ne doit pas servir de variable d'ajustement,
- ◆ le renforcement et le développement des structures et des dispositifs, publics ou à but non lucratif, pour l'accès aux modes d'accueil,
- ◆ l'abandon des regroupements d'assistantes maternelles qui constituent une grave déréglementation avec l'absence de tout encadrement et le maintien de contrats de gré à gré avec les parents employeurs.

**MANIFESTATION A RENNES :
JEUDI 8 AVRIL 2010 de 11H30 à 14H30
Devant la préfecture (avenue Cucillé - Quartier Beauregard)**